

Intitulé : Recyclage à l'exploitation des postes HTB pour les clients industriels

Code formation : SE32

Durée formation : 14 Heures

Prérequis/Durée : Non

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Citer les principales règles prescrites dans la NF C18510
- Citer les conditions de manœuvres des appareils constituant un poste HT
- Préparer et réaliser collectivement la consignation d'un ouvrage électrique
- Expliquer les différents item contenus dans une convention d'exploitation

Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale (SE30) ou satisfaire aux critères de réussite du questionnaire de positionnement fourni par le service formation lors de l'inscription
- Etre habilité H1V à minima

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront:

- Réglementation NF C18-510
- Conditions de manœuvres des appareils HT
- Les phénomènes d'induction
- Travaux hors tension
- La procédure de séparation de réseau
- Etude de cas (pratique)
- Les conventions d'exploitation

Profil stagiaire

Personnel des services électriques HTB des clients raccordés au RPT.

Compétences

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes:

- Connaître le cadre réglementaire (NF C18-510) et la doctrine d'exploitation des ouvrages (convention d'exploitation, CGM,...)
- Mettre en oeuvre les modalités d'accès aux ouvrages (consignation, document d'accès,...)
- Appliquer les conditions de manœuvres des appareils HT

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, une attestation individuelle de suivi de formation est délivrée par l'organisme de formation basée sur les résultats obtenus lors d'un QCM d'évaluation de la partie théorique et d'une évaluation réalisée lors d'une mise en situation pratique.

En cas de difficultés, les axes d'améliorations seront spécifiés par le formateur.

Ce stage n'est pas habilitant au sens de l'UTE.

Informations complémentaires

Pour participer à la formation, vous devez obligatoirement vous présenter avec une pièce d'identité, votre titre d'habilitation à l'UTE C18-510, ainsi que la convention d'exploitation de votre poste HTB.

Pour réaliser les exercices pratiques, vous devez obligatoirement venir avec vos EPI: Chaussures de sécurité, bleu de travail (pantalon long et haut manches longues obligatoires), gants de manutention, casque avec protection faciale.

On se réserve le droit de ne pas accepter les stagiaires dont les EPI ne seraient pas conformes.